

NOTE AUX PARENTS



Le Marin, le lundi 25 septembre 2023

La Principale

Aux

Parents des Elèves

Un préavis de grève **illimitée** des personnels de la Collectivité Territoriale **prend effet à compter de ce lundi 25 septembre 2023**. Par conséquent, les Personnels de la Restauration Scolaire du LP Raymond NERIS, suivront ce mouvement et de fait **le service de la Demi-Pension ne fonctionnera pas dès demain mardi 26 septembre 2023 et jusqu'à nouvel ordre.**

Je vous demande de prendre toutes vos dispositions pour faire manger votre enfant sachant que les élèves Demi-Pensionnaires ne seront pas autorisés à quitter l'établissement.

Les repas non pris seront défalqués.

Je vous remercie de votre compréhension.

La Principale,
Danielle DEVONIN



NOTE AUX PARENTS



Le Marin, le lundi 25 septembre 2023

La Principale

Aux

Parents des Elèves

Un préavis de grève **illimitée** des personnels de la Collectivité Territoriale **prend effet à compter de ce lundi 25 septembre 2023**. Par conséquent, les Personnels de la Restauration Scolaire du LP Raymond NERIS, suivront ce mouvement et de fait **le service de la Demi-Pension ne fonctionnera pas dès demain mardi 26 septembre 2023 et jusqu'à nouvel ordre.**

Je vous demande de prendre toutes vos dispositions pour faire manger votre enfant sachant que les élèves Demi-Pensionnaires ne seront pas autorisés à quitter l'établissement.

Les repas non pris seront défalqués.

Je vous remercie de votre compréhension.

La Principale,
Danielle DEVONIN



NOTE AUX PARENTS



Le Marin, le lundi 25 septembre 2023

La Principale

Aux

Parents des Elèves

Un préavis de grève **illimitée** des personnels de la Collectivité Territoriale **prend effet à compter de ce lundi 25 septembre 2023**. Par conséquent, les Personnels de la Restauration Scolaire du LP Raymond NERIS, suivront ce mouvement et de fait **le service de la Demi-Pension ne fonctionnera pas dès demain mardi 26 septembre 2023 et jusqu'à nouvel ordre.**

Je vous demande de prendre toutes vos dispositions pour faire manger votre enfant sachant que les élèves Demi-Pensionnaires ne seront pas autorisés à quitter l'établissement.

Les repas non pris seront défalqués.

Je vous remercie de votre compréhension.

La Principale,
Danielle DEVONIN

